

Message de M. Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur

Cérémonie d'hommage aux héros de la Gendarmerie

17 février 2025

En cet instant, comme chaque année et dans chaque département de France, nous rendons hommage aux gendarmes qui ont donné leur vie pour la France et la République.

Au cours de l'année écoulée, douze de vos camarades sont morts au service de la Nation.

Douze noms que jamais nous n'oublierons :

- gendarme Téo LARDY de la brigade de proximité de Luzech, 23 ans ;
- adjudant-chef Belaïd ALLEK du peloton motorisé de Saint-Loup-Hors, 52 ans ;
- maréchal des logis-chef Nicolas MOLINARI de l'escadron de gendarmerie mobile de Melun, 22 ans ;
- major Xavier SALOU de l'escadron de gendarmerie mobile de Satory, 46 ans ;
- lieutenant-colonel Jean-Christophe BELLOMIA de l'Académie militaire de la Gendarmerie nationale, 57 ans ;
- gendarme Alexandre A-POI de la brigade territoriale autonome de Liverdun, 45 ans ;
- adjudant-chef Éric COMYN du peloton motorisé de Mandelieu-la-Napoule, 54 ans ;
- major Sébastien RITOPER de la communauté de brigades d'Estissac, 52 ans ;
- capitaine Jean-Claude GERMAIN du centre d'opérations et de renseignement de la gendarmerie départementale de Haute-Garonne, 53 ans ;
- chef d'escadron Florian MONNIER du Centre national des opérations, 50 ans ;
- adjudant-chef Grégory BARTHELMEBS de la brigade territoriale autonome de Hersin-Coupigny, 49 ans ;
- lieutenant-colonel Pierre BICHON du groupement de gendarmerie départementale des Hautes-Alpes, 54 ans.

Cette année, nous déplorons également la perte de Monsieur Julien SPANNEUT, de la section affaires immobilières du groupement de gendarmerie départementale du Haut-Rhin. Il avait 42 ans.

Toutes nos pensées vont aujourd'hui à leurs familles, à leurs proches et à leurs camarades. Elles vont aussi à ceux qui ont été blessés et qui portent dans leur chair le prix du service.

Il y a plus de deux siècles, la loi du 16 février 1791 inscrivait ces mots sur les boutons de l'uniforme des gendarmes : « Force à la loi ». Telle est en effet votre mission : mettre la force au service de la loi, pour donner de la force à la loi. Cette noble exigence, vos camarades l'ont incarnée dans leur action quotidienne, quelle que soit leur unité d'affectation, et parfois jusqu'au bout de leur engagement. Pour le service de la France et la protection des Français.

Aussi, leur action est source d'inspiration. Elle vous tend un miroir, celui des ressources d'héroïsme qui sont en chacun d'entre vous. Elle vous exhorte à vous dépasser, à tout faire pour accomplir la mission. Ne pleurez pas vos camarades ; honorez-les et, surtout, continuez-les ! Vous serez à la hauteur, nul n'en doute. Car c'est chaque jour, en tous temps, en tous lieux et en toutes circonstances, que vous accomplissez votre tâche avec courage, abnégation, exemplarité et droiture morale. Et, lorsque les circonstances le commandent, vous savez agir avec l'héroïsme et le sens du sacrifice que la Nation attend de vous.

C'est pourquoi en ce jour particulier, nous rendons hommage à votre dévouement du quotidien et nous célébrons votre héroïsme des temps difficiles.

Parce que vous vous engagez, avec détermination, à défendre les valeurs de la République. C'est là votre honneur, c'est là votre fierté de militaires. Que le souvenir de ceux qui vous ont précédés, leurs faits d'armes inscrits dans les plis de vos drapeaux renforcent votre ardeur dans le service.

Soyez fiers de l'uniforme que vous portez, comme nous sommes fiers de vous.

La Nation a pleine confiance en vous. Les Français savent pouvoir compter sur vous.

Vive la Gendarmerie nationale !

Vive la République !

Vive la France !